

Note de service

DESTINATAIRES :	Aux gestionnaires, assistants du supérieur immédiat, infirmières et infirmières auxiliaires des directions cliniques, IPS, médecins et pharmaciens du CIUSSS de la Capitale-Nationale
EXPÉDITEURS :	Maude Plourde, pharmacienne à l'usage optimal des médicaments
DATE :	Le 2 mai 2024
OBJET :	Nouvelles OIS réplétion en électrolytes concentrés chez l'adulte

De nouvelles ordonnances individuelles standardisées (OIS) ont été approuvées par le comité de pharmacologie pour la réplétion intraveineuse (IV) en électrolytes chez l'adulte, soit pour le potassium, magnésium, calcium et phosphore. Celles-ci seront accessibles ici : <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/ordonnances>. À noter qu'une surveillance par télémétrie n'est pas requise d'emblée lors de la perfusion des électrolytes à ces vitesses d'administration, mais ceci pourrait être indiqué selon l'évaluation du prescripteur (par exemple, en cas d'hypomagnésémie sévère et symptomatique).

Voici un tableau résumant l'administration à partir des fioles disponibles sur certaines unités de soins (lorsqu'une préparation par la pharmacie n'est pas possible) :

Électrolyte	Administration recommandée en réplétion IV chez l'adulte
Sulfate de magnésium 200 mg/mL (20%) sol. Inj., 10 mL	2 g dans 100 mL de NaCl 0,9 % à perfuser en 2 heures Ajouter 10 mL de la sol. inj. 200 mg/mL dans 100 mL de NaCl 0,9 % et administrer en 2 heures
Gluconate de calcium 100 mg/mL (10%) sol. Inj., 10 mL	1 g dans 100 mL de soluté à perfuser en 1 heure (Par voie intraveineuse centrale ou périphérique dans une veine de gros calibre) Ajouter 10 mL de la sol. Inj. 100 mg/mL dans 100 mL de Dextrose 5 % ou NaCl 0,9 % et administrer en 1 heure
Phosphate de sodium 3 mmol/mL sol. Inj., 10 mL	15 mmol dans 250 mL de soluté à perfuser en 2 heures Ajouter 5 mL de la sol. Inj 3 mmol/mL dans 250 mL de Dextrose 5 % ou NaCl 0,9 % et administrer en 2 heures

Les fioles de chlorure de calcium, phosphate de potassium et chlorure de potassium ne sont pas disponibles sur les unités du CIUSSSCN. Le chlorure de calcium 100 mg/mL (10%) en seringue de 10 mL est réservé pour l'administration IV directe en situation critique. Pour le chlorure de potassium, notez que des sacs pré-dilués de 10 meq dans 100 mL d'eau stérile sont disponibles sur la plupart des unités.

Nous rappelons que les électrolytes concentrés sont des médicaments de niveau d'ALERTE ÉLEVÉ. Pour cette raison, ils nécessitent une DOUBLE VÉRIFICATION INDÉPENDANTE avant d'être administrés. Se référer à la [Fiche synthèse Électrolytes concentrés](#) et à la [Procédure de gestion de médicament de niveau d'alerte élevé](#). Le sulfate de magnésium à 20 % et le phosphate de sodium à 3 mmol/mL ne sont pas considérés comme des électrolytes concentrés, cependant, nous jugeons que pour limiter les erreurs, mieux vaut les considérer comme tel.

Nous vous remercions de votre collaboration.